

nait conseiller au Parlement, maître des requêtes et procureur général en la Cour des Aides. En 1749, il épousait Renée-Félicité Le Nain. De ce mariage, il eut une fille, Françoise-Marie, et un fils, Antoine-Jean, qui fut le dernier intendant de Lyon, et périt victime de la Révolution, le 28 avril 1794.

*Joseph-Marie*, dit *M. de Mâtel*, passait pour « le plus intelligent de ses frères et l'un des élèves les mieux doués qu'ait eus l'Académie ». De beaucoup d'imagination, et, coïncidence rare, d'une mémoire surprenante, il remportait tous les prix de français, de récitation et d'histoire. Avec cela, assez indiscipliné. Il subissait deux fois le martinet pour avoir (le délit n'est donc pas nouveau !) dérobé le passe-partout du Frère dépendier Houbert. Et l'Econome, avec une satisfaction évidente portait « sur le compte de M. Terray, père, 30 sols pour « deux passe-partout, et les 6 sols d'usage au valet. *L'Eco-* « *nomat avait enfin reçu justice!* » Joseph-Marie « prenait « volontiers des leçons de danse ». Hardi cavalier tout jeune encore, le 6 septembre 1725, il sortait vainqueur du carroussel célébré à l'occasion du mariage de Louis XV. M. d'Ersoffy, lieutenant-colonel des housards, lui fit présent, « *au nom du roi*, d'un fouet de boyaux à la pomme d'or, comme « il est de coutume au régiment royal-cravate (1) ». Méprisant la diligence de Dammartin, Joseph-Marie voulut regagner Paris sur un cheval (2), que M. Haquin lui loua pour

---

(1) On sait que les *cravaches*, ou fouets en boyaux tordus, furent employées pour la première fois par les *Croates*, ou Cravates, cavaliers hongrois et bosniens, qui, sous Louis XIII, entrèrent au service de la France. Louis XIV voulut rester le mestre de camp du régiment de royal-cravate. Ce régiment subsista jusqu'à la Révolution.

(2) Joseph-Marie prenait ses inscriptions à la Faculté de droit en octobre 1732, janvier, avril, juillet, octobre des années 1733 et 1734,